



Compte rendu d'audioconférence avec le Directeur Interrégional 3 avril 2020

Le 2 avril, il y avait 296 agents physiquement présents en service et 293, ce jour. À noter qu'il y a moins d'effectifs mobilisés en fin de semaine. Le nombre des agents en quatorzaine continue de baisser. Le nombre des malades, toutes maladies confondues, reste stable.

La conférence entre le DI et les médecins de prévention aura lieu mardi 7 avril 2020 au matin.

La R.H.

Une note sur le remboursement des frais de restauration va bientôt paraître qui couvrira la période à partir du 16 mars, date de début du confinement. En revanche, il n'y a encore rien concernant le remboursement des frais de transport.

Nous ne cessons aussi d'attendre la note de la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) sur les congés et RTT.

Bien que la DI des Hauts-de-France ait mis à dispositions des masques FFP2 sur les directions de Paris et du Grand Est, il lui en reste 16 000 en réserve qui seront complétées par une **arrivée prochaine de masques chirurgicaux.**

La préfecture a proposé d'accueillir dans des écoles du Nord restées ouvertes et actives, destinées au départ aux enfants du personnel soignants, ceux des Forces de Sécurité Intérieure. La mesure, d'abord prise pour les gendarmes et les policiers, a été élargie aux douaniers. Ces écoles restent ouvertes même dans les périodes dites de vacances scolaires. Les quelques réponses de collègues concernés par les gardes d'enfants à cette proposition ont toutes été négatives. En effet, nous les comprenons, l'idée de mélanger des enfants de parents en contact avec les populations est propre à générer un risque de diffusion de la maladie.

Suite à son message à tous les agents, le DI nous a indiqué avoir eu des retours sympathiques de collègues, qui soulignaient notamment que ça retissait du lien.

Le DI a demandé qu'une fois par semaine, les chefs de service appellent les agents confinés pour maintenir ce lien nécessaire. Et il veillera à ce que ça soit fait.

Activité des services

La semaine prochaine, nous devrions connaître les chiffres des contrôles et contentieux réalisés à l'échelle nationale. La directrice générale a également reconnu que la LCF était atone.

Certaines BSI comme Saint-Aybert vont être amenées à se porter en frontière, là où il y a de grands parkings pour contrôler les PL, là aussi où les pafistes exercent leurs contrôles sur des véhicules légers et dans lesquels ils peuvent repérer des cigarettes.

Les opérations commerciales gèrent de nombreuses importations de masques dans des quantités diverses. Alors qu'une nouvelle grille d'équivalence de normes est annoncée, le SARC se retrouve débordé de documents en plusieurs langues. Quant aux douanes chinoises, elles viennent de prendre des dispositions particulières, suite à l'arrivée aux Pays-Bas de masques de très mauvaises qualités en provenance de chez eux. Cet épisode a eu encore pour conséquence de modifier les normes. Il

faut savoir que a plupart des importations de matériel de protection se faisant par Roissy, nos bureaux sont interrogés par les opérateurs locaux sur des marchandises qu'ils ne voient pas. Pour les produits industriels, type respirateur, les normes sont moins nombreuses et plus simples à vérifier. Il y a en outre moins d'importateur et les clients sont des opérateurs spécialisés qui connaissent bien les machines et les circuits d'approvisionnement.

La Douane maintient donc son rôle de protection des populations.

Bon courage à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.